

**EXTRAIT DU REGISTRE DÉLIBÉRATIONS DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 DECEMBRE 2018**

L'an deux mille dix-huit le 14 décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Tramayas, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel MAYA, Maire.

Étaient présents: Michel MAYA, Maurice DESROCHES, Gérard DESRAYAUD, Robert MAZOYER, Jean-Marie BERTHOUD, Cécile CHUZEVILLE, Véronique MAZOYER, Olivier PARDON, Amélie AUCAGNE, Daniel GERBIER, Maurice AUCAGNE, Christèle STALLA, Dominique BONNIN.

Procurations: Annie ACCARY pour Michel MAYA

Excusés: Annie ACCARY

Absent : Cédric DUBOIS

Secrétaire de séance: Amélie AUCAGNE

Membres en exercice: 15 / présents 14 / votants 14

Convocation du 10 Décembre 2018 - Publication du 15 Décembre 2018

OBJET: Marché pour énergie électrique à haute qualité environnementale

Monsieur le Maire indique qu'un appel d'offre a été fait pour avoir dans les six à venir une énergie électrique à haute qualité environnementale. Il précise que la commission d'appel d'offre réunie le mardi 11 décembre 2018, après examen du dossier complet, propose de retenir l'entreprise ENERCOOP

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir débattu, le conseil municipal par 12 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre:

- Décide que la commune de Tramayas contractualise avec l'entreprise ENERCOOP pour la fourniture d'une énergie électrique à haute qualité environnementale pour les six années à venir.
- Dit que ce contrat prend effet au 1^{er} janvier 2018.
- Autorise le maire à signer toutes les pièces afférentes au marché
- Donne tout pouvoir au Maire et au premier Adjoint pour mener à bien cette opération.

Fait et délibéré en Mairie
les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme
Le Maire,
Michel MAYA



Certifiée exécutoire
Compte tenu de la réception en Préfecture de Saône et Loire
Le 17/12/2018

Accusé 715-17122018-545

Le Maire, Michel MAYA

